

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 mars 2023

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Procurations : 4

Présents (9) :

Martine MAZOYER, Vice-Présidente
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal
François DIOT, Conseiller Municipal
Nathalie GEMZA, Administratrice
Jacqueline PASIN, Administratrice
Gérard FERRAND, Administrateur
Roger CLAY, Administrateur

Excusés (4) :

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire - procuration à Hervé BARSSE
Serge JENTZER, Administrateur - procuration à Nathalie GEMZA
Jean-Jacques MARAND, Administrateur - procuration à François DIOT

DEL16032023-02

ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION A "AFPLI SOLIDARITE"

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu la loi d'orientation n° 98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et notamment son article 10 ainsi que le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence des aides financières octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 9 avril 2018 relative aux modalités de versement des subventions par le C.C.A.S. de Nevers ;

Considérant que le renouvellement de la convention triennale avec "AFPLI Solidarité" échue en 2022, sera présenté au Conseil d'Administration d'Avril 2023,

Considérant les difficultés de trésorerie rencontrées en ce début d'année par "AFPLI Solidarité", dans l'attente de l'attribution de la subvention annuelle du CCAS et de ses autres recettes,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'attribuer une avance de 8 000.00 € sur la subvention 2023 dont le montant global sera décidé au Conseil d'Administration d'avril 2023 ;

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2023, article budgétaire 6574.

Adopté à l'unanimité par 13 voix (dont 4 procurations).

La Vice-Présidente,
Martine MAZOYER

